

SÉANCE DU 07 FÉVRIER 2023 CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DESPONT Annie, Jacoba, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël, MALBY Patrice

Excusé : DEBIARD Michel donne procuration à BALSE Ludovic ; DEN HEIJER Johanna donne procuration à HOOGENBERG Jacoba ; MARTIAL Marie

Secrétaire de séance : DESPONT Annie

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 03 JANVIER 2023.

Le compte-rendu de la séance du 03 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

Contrat Agent Postal Communal

Madame la Maire informe les élus que pour prendre en compte la réalité de présence de l'agent (arrivée à 8h45 et départ à 12h15) tous les jours + 1/2 heure de ménage, nous devons augmenter le volet d'heures de 15h à 18 h hebdomadaires. La dotation de la poste couvre ces frais supplémentaires.

Les élus votent cette augmentation à l'unanimité des présents

Délib. 202305

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	8	10	10	0	0

Validation du protocole de résiliation de la location du bureau de poste

Madame la Maire fait lecture du protocole de résiliation de la location du bureau de la poste qui sera effective le 30 avril 2023. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délib. 202306

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	8	10	10	0	0

Convention de mise à disposition du local de la poste.

M. BARJOU, responsable de la poste (section Courrier/Facteurs) a adressé une demande à la municipalité pour pouvoir bénéficier du local de la poste tant qu'il est libre pour la pause méridienne des facteurs/factrices. La Poste prendrait en charge tous les frais de fonctionnement (contrat de compteur d'eau et d'électricité, consommations des flux, et contrat d'assurance).

Le conseil municipal remet cette délibération au mois de mars pour réflexion.

CAUE

Les élus décident à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion annuelle au CAUE pour une cotisation de 200€.

EMPLOI

Emploi de Christelle TERRIER.

Mme la Maire informe les élus du souhait de reprise de travail en mi-temps thérapeutique de Christelle TERRIER actuellement en congé longue durée.

Mme TERRIER se présentera devant le médecin expert agréé le 20 février et le comité médical statuera le 16 mars 2023.

Emploi de Laurine BALSE

Mme BALSE, secrétaire de mairie, demande une rupture conventionnelle au 1^{er} mai 2023. Le Conseil Municipal en valide à l'unanimité le principe. Laurine BALSE sera reçue dans les 15 jours par la Commission Personnel. Cependant, il lui sera demandé de bien vouloir différer son départ d'un mois, soit au 1^{er} juin 2023.

Ménage et espaces verts

Anouk BAILLY arrête son contrat. Une auto-entrepreneuse qui avait pris contact avec la mairie va être sollicitée pour la remplacer.

BUDGET, TRAVAUX ET ACHATS

Volet de sécurisation de l'agence postale communale

Le devis de ce volet s'élève à 2 101,25 €. Ces frais de sécurisation seront entièrement remboursés par la Poste.

Réparation du SAS d'entrée de la Mairie

Le devis de réparation par l'entreprise MIROVIL est de 355,25 €. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité (10 voix) cette réparation.

Entretien des portes de la salle du Conseil Municipal et de la salle polyvalente

L'entreprise LEYSSALLE a établi un devis de 600 € pour l'entretien de la porte de la salle du Conseil et de 4 portes de la salle polyvalente.

Rénovation énergétique de l'école

Actuellement le projet de rénovation énergétique de l'école peut bénéficier de 60 % de subvention. Pour un projet agréé Fonds Verts, l'aide pour la rénovation énergétique permettrait d'atteindre un taux de 80 % du budget total. Les élus chargent Mme la Maire de déposer un dossier dans ce sens.

La réflexion actuelle concerne le mode de chauffage : pompe à chaleur air/air ou chaudière à granulés ou plaquettes de bois.

Les appels d'offres auront lieu mi-mars pour la charpente, les menuiseries, l'électricité, l'isolation et la maçonnerie.

Achats de tables et de chaises

Pour compléter et remplacer progressivement le mobilier de la salle polyvalente, est proposé l'achat de 25 tables et de 100 chaises pour un montant total de 5 505,10 € HT.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cet achat.

Voirie

Les travaux d'aménagement votés en 2022 et qui restent à réaliser par l'entreprise BOTTACIN (pour un montant de 8 700 €) sont programmés en mai 2023.

Éclairage LED du parc des sports

Afin de réaliser d'importantes économies d'électricité, une étude sera lancée pour remplacer l'ensemble des éclairages du stade (terrain de rugby, terrain d'entraînement, tennis, parking) par des LED.

INFORMATIONS DIVERSES.

- Conseil d'école le jeudi 2 mars à 18h30 à PAULHIAC.
- Réunion commission impôts le 21/02/2023 à 14h.
- Proposition de Chorale pour le dimanche 21 Mai acceptée par le Conseil Municipal.
- Recensement. Il est quasiment achevé. L'enquête relève entre autre 348 logements dont 201 en résidence principale et 144 en résidence secondaire.
- Remplacement cantine. Le cuisinier partant en formation, il faut le remplacer les 23 et 24 février ainsi que les 2, 3 et 6 mars. Coby, Gérard et Marie se positionnent sur ces dates. Au sujet de la cantine il est noté des manques de respect à l'égard des adultes de la part de rares élèves.
- Tarif des salles : ENEDIS doit venir paramétrer la lisibilité depuis le secrétariat de Mairie des compteurs communaux pour déterminer la consommation électrique de chaque bâtiment. Pour compléter le tarif de location de la salle

polyvalente, le coût pour une association extérieure à la commune est fixé à 350€ pour un WE complet.

DATES A RETENIR.

- AG du musée Bernard Palissy : mercredi 22 février à 20h30 (salle rose) ;
- Randonnée « La Capelaine » le 16 avril 2023 ;
- Foire d'ouverture des marchés dominicaux et vide grenier de la société de pêche le 23 avril 2023.